



COMMUNIQUE DE LA COMMISSION ELECTORALE INDEPENDANTE (CEI)

La Commission Électorale Indépendante (CEI) porte à la connaissance des Partis, Groupements et Acteurs politiques, des potentiels candidats, des électeurs, ainsi que de la communauté nationale et internationale que, dans le cadre de l'élection du Président de la République prévue le 25 octobre 2025, les dossiers de candidature sont reçus à son siège depuis le 25 juillet 2025 et ce, jusqu'au 26 août 2025, conformément aux dispositions du Code électoral.

À cet effet, elle invite tous les déposants, pour des raisons pratiques et en vue d'une meilleure prise en charge, à communiquer la date de dépôt souhaitée au Secrétariat permanent de la Commission, au moins 24 heures à l'avance.

La Commission Électorale Indépendante compte sur le civisme et le sens de responsabilité de chacun pour le bon déroulement de cette phase du processus électoral.

NB :

- Pour toute information complémentaire, prière de contacter le **Secrétariat permanent de la CEI au 27 22 40 09 90**
- **Postes : 185/142//138/113**

Fait à Abidjan, le 25 juillet 2025

Le Président et P.O
Le Secrétaire Permanent
KOUAME Adjoumani Pierre